

Journal L'Alsace, 10 mars 2021, page 24

<https://www.lalsace.fr/economie/2021/03/10/nuisances-sonores-les-riverains-saisissent-le-sommet-de-l-etat>

BPI France

La saga de la centrale nucléaire de Fessenheim

Aéroports

Nuisances sonores : les riverains saisissent le sommet de l'État

18 collectifs et associations, dont celle des riverains de l'aéroport de Bâle-Mulhouse, ont adressé un recours gracieux au président de la République, afin qu'il fasse appliquer la législation européenne.

Par Olivier BRÉGEARD - 06:00 - Temps de lecture : 3 min



« Il ne nous reste plus que le recours juridique », estime l'Association de défense des riverains de l'aéroport de Bâle-Mulhouse (Adra), ici lors de la manifestation du 3 octobre dernier. Photo L'Alsace /Vincent VOEGLIN

Sous l'égide de l'Union française contre les nuisances des aéronefs (UFCNA), 18 associations et collectifs de riverains des principaux aéroports français ont saisi, ce mardi, le président de la République et le Premier ministre d'une demande d'application de la législation européenne en matière de lutte contre le bruit.

En 2016 est entré en vigueur un règlement de l'Union européenne (UE) imposant aux aéroports où sont opérés plus de 50 000 mouvements d'aéronefs de plus de 34 tonnes par an, la réalisation d'une « étude d'approche équilibrée », un examen de tous les leviers possibles pour réduire les nuisances sonores. Neuf aéroports français sont concernés, mais à ce jour, seule l'étude relative à l'EuroAirport a été réalisée - certes avec quatre années de retard : une consultation publique est en cours (jusqu'au 11 mai) sur un projet d'arrêté ministériel prévoyant des restrictions supplémentaires sur les vols de nuit.

PUBLICITÉ



Hellio - Conseiller en économies d'énergie

Votre nouvelle chaudière est éligible aux aides de l'Etat, profitez-en.

Le rôle de la DGAC contesté

Pour autant, l'Association de défense des riverains de l'aéroport de Bâle-Mulhouse (Adra), membre de l'UFCNA, s'est associée à ce recours gracieux de ses homologues de Roissy, Orly, Lyon, Nantes et Bordeaux, considérant que « l'État français est en infraction » vis-à-vis du règlement européen. Elle conteste en particulier le choix de la Direction générale de l'aviation civile (DGAC) pour mener les études, alors que le règlement de l'UE prévoit de la confier à une autorité « indépendante de toute organisation qui intervient dans l'exploitation de l'aéroport, le transport aérien ou la fourniture de services de navigation aérienne ».

Il existe en effet en France une telle autorité indépendante : l'Autorité de contrôle des nuisances aéroportuaires (Acnusa). Joint par téléphone, son président, Gilles Leblanc, juge lui-même « assez curieux » le dispositif actuel, puisque l'Acnusa aura un avis à donner sur les arrêtés ministériels issus de ces études, qui fixeront les actions à mettre en œuvre.

Gilles Leblanc « déplore une gestion bloquante de l'administration française, alors que les procédures européennes sont conçues pour faciliter des concertations fructueuses ». Dans le cas de l'EuroAirport, il estime que la Suisse a joué un rôle d'aiguillon, mais note néanmoins « un manque de transparence ».

Vers une saisine du conseil d'État ?

L'Adra réclame d'ailleurs la révision et la publication des « cartes stratégiques de bruit, nécessaires pour identifier un dépassement des valeurs limites de bruit ». L'association haut-rhinoise constate également que ses « demandes et recommandations » n'ont pas été prises en compte par l'étude d'approche équilibrée, dont elle espère des « mesures contraignantes pour réduire drastiquement le bruit » autour de l'aéroport, lorsque l'activité aura retrouvé un niveau soutenu.

« Il ne nous reste plus que le recours juridique », regrette le président de l'Adra, Bruno Wollenschneider, tout en espérant que cette large mobilisation pèsera, dans le contexte national actuel (projet de loi « climat et résilience », Convention citoyenne...). Si l'État ne se met pas en conformité avec le règlement européen d'ici deux mois, les associations saisiront le conseil d'État.

Economie

Transports

